



Probleme de feux pollueurs

Par **vosges 88**, le **30/05/2008** à **22:03**

mon voisin, qui possède un magasin de fleurs brule ses déchets de type plastiques et autres en plein air et en toute impunité. J 'habites un petit village et cette personne fait ses feux au vu et su de tous. Ces feux produisent une fumée noire nauséabonde qui m'ont occasionné des ennuis de santé . j'ai été déjà hospitalisé pour une pneumonie et derrièrément j'ai eu une pneumopathie à cause des fumés ,cela d'après mon médecin traitant. J'ai déjà contacter mon voisin pour lui demander d'arreter mais il refuse d'entendre raison. J 'ai donc appeller la gendarmerie qui est intervenue en allant voir cette personne mais ils n'ont pas donner suite et cela plusieurs fois. quel recours puis-je avoir? faut il que je porte plainte pour que cela cesse? PUIS avoir recours à un médiateur et à quel organisme compétent dois-je m'adresser?

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **12:41**

bonjour,rnrnConsultez le lien suivant :rnrn<http://www.aujardin.org/brulis-vegetaux-t57010.html>rnrncordialement